



chronopost

Communiqué de presse
Paris, le 10 janvier 2019

TRANSPORT PRODUITS DE SANTE

Chronopost anticipe le passage de la Version 7 du référentiel Certipharm « Transport de produits de santé » et devient le premier expressiste certifié en France

Alors que la « Version 7 » du Référentiel « Certipharm » deviendra obligatoire à partir du mois de juillet 2019, Chronopost, spécialiste français de la livraison express de colis et leader dans le secteur de la santé, a fait le choix d'anticiper la montée de version, pour répondre dès aujourd'hui aux nouvelles obligations du Référentiel.

Certipharm V7 : des exigences renforcées pour garantir les Bonnes Pratiques de Distribution des produits médicaux

Dans le cadre de cette nouvelle certification, Certipharm met l'accent sur plusieurs points essentiels pour garantir le transport des produits de santé. La nouvelle version du Référentiel impose ainsi un renforcement de la stratégie qualité santé, comprenant notamment :

- une approche « Système de management » sur la base de normes internationales (type norme ISO 9001),
- le renforcement du pilotage des activités (objectifs, surveillance, mesures, bilan annuel ...),
- le renforcement de l'analyse de risques spécifiques au transport des produits de santé.

Chronopost est aujourd'hui le premier expressiste français à décrocher cette certification Certipharm « Transport de produits de santé » Version7.

Chronopost : le leader français de l'express sur le marché de la santé

Certifié « Certipharm » depuis 2010, Chronopost s'est adapté aux organisations spécifiques des acteurs de la santé (hôpitaux, cliniques, officines, laboratoires, grossistes-répartiteurs ...) afin de leur proposer des solutions répondant en tous points à leurs besoins, au travers notamment de la mise en place de codes-barres et étiquetages spécifiques, d'une traçabilité optimale, du respect de la verticalité du colis et d'un service client dédié, situé à Angers.

Avec plus de 2 000 clients dans le secteur de la santé, Chronopost a transporté 15,5 millions de colis médicaux en 2018.

A propos de Chronopost

Chronopost en France fait partie de DPDgroup, le réseau international de livraison de colis, n°2 en Europe. Premier acteur national de la livraison express de colis jusqu'à 30 kg aux entreprises et aux particuliers, Chronopost s'appuie sur une équipe de 3 700 collaborateurs et a distribué plus de 151 millions de colis en 2017. Chronopost dessert 230 pays dans le monde et a un accès privilégié au réseau européen de relais Pickup de DPDgroup.

DPDgroup est le réseau de livraison de colis de GeoPost, société holding du Groupe La Poste, qui a enregistré un chiffre d'affaires de 6,8 milliards d'euros en 2017.

A travers des technologies innovantes, un savoir-faire local, un service client dédié et un réseau de 19 300 points de proximité (agences Chronopost, bureaux de poste et relais Pickup), Chronopost offre la meilleure expérience client possible à la fois pour les expéditeurs et les destinataires. Chronopost compense intégralement ses émissions de CO2. chronopost.fr Suivez-nous sur Twitter @chronopost

Contact presse Chronopost | Stéphanie Noel
07 63 05 67 73 | stephanie.noel@chronopost.fr